

# Légende & Équitation Médiévale Saint-Nectaire

Du dimanche 14 avril  
au samedi 20 avril 2024



**CASI DES CHEMINOTS AUVERGNE-NIVERNAIS**

68 bis, avenue Edouard Michelin

63100 Clermont-Ferrand

☎ 04 73 98 24 54 - 55 07 98 - ✉ [siege63@casi-auvni.fr](mailto:siege63@casi-auvni.fr)

[www.casicheminots-auvni.fr](http://www.casicheminots-auvni.fr)

# Pour les enfants de 6 à 12 ans

## Activités :



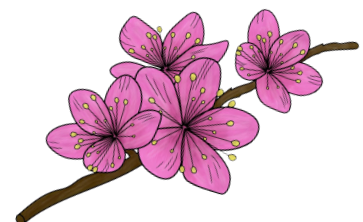
Au cœur du manoir, tu vas être plongé dans une autre époque qui va planter le décor avant d'enfiler ton armure ou ta plus belle robe.

- **Les jeux de rôles** te permettront de laisser place à ta créativité et à ton imagination. Tu pourras choisir ou/et créer ton costume mais aussi tes accessoires de quoi te laisser envoûter dans le monde des princesses et des chevaliers.
- **Poneys :** Ils sont installés sur le centre. Tu pourras grâce à l'animateur spécialisé pratiquer en initiation cette activité. De quoi profiter pleinement de la nature mais également participer à l'alimentation et au pansage des animaux. Tu en apprendras davantage sur les poneys.
- **Visite du château de Murol et la Cité médiévale de Besse.** Tu feras un voyage dans le temps à travers la visite de ce lieu rempli d'histoire entre ses tours et ses remparts. Tu assisteras à différentes animations médiévales selon la programmation du château (tournois, histoires contées). Tu visiteras de manière ludique la ville médiévale de Besse.
- **Banquet médiéval :** Une soirée festive inoubliable autour d'un repas médiéval avec des produits locaux et une animation exceptionnelle.
- **Veillées, contes et légendes médiévales.** Chaque soir sera l'occasion d'une nouvelle histoire où les personnages prendront vie autour de récits différents. Une expérience hors du temps.
- **Baignades dans la piscine du centre.** Faire des jeux , se détendre et ce, en toute sécurité, car dans cette piscine, tout le monde a pied.

---

## Encadrement :

Nombre de participants : 32 enfants dont 5 places pour le CASI  
1 adulte pour 8 jeunes dont 1 directeur BAFD &  
1 animateur titulaire du PSC1



## Hébergements :

Dans la région des volcans d'Auvergne, le manoir se situe à St-Nectaire. Il dispose d'une piscine couverte et chauffée, d'une salle à manger avec cheminée, de nombreuses salles d'activités, et d'un parc de 18 hectares. Chambre de 4 à 8 lits. Les repas seront préparés par le cuisinier du centre.

### Adresse :

Centre du Manoir du Vignet  
Chemin du Vignet - 63710 St-Nectaire  
04 73 88 50 15




## Transport :

Les enfants ne sont pas convoyés par le CASI.

Les parents ont en charge l'accompagnement de leur enfant à l'aller sur le centre de St-Nectaire comme pour le retour.

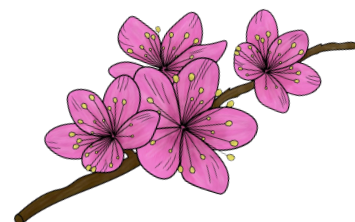
Trousseau à télécharger sur le site [www.casicheminots-avni.fr](http://www.casicheminots-avni.fr)

 Chaque jeune doit être en mesure de porter son bagage, merci de ne pas trop le charger.

## Portables et objets électroniques :

Afin d'éviter les pertes ou les vols, il est recommandé de ne pas emporter de portables, objets électroniques ou bijoux de valeur.

Aucune réclamation ne sera admise en cas de perte, de vol ou de dégradation de matériel.



## Tarifs en fonction du quotient familial :

Coût réel	T1	T2	T3	T4	T5	T6	T7
590 €	169 €	213 €	256 €	309 €	349 €	395 €	434 €

Le prix de votre séjour dépend de votre **quotient familial** qui détermine votre **tranche tarifaire**.

### Calculez votre Quotient Familial :

votre *Quotient Familial (QF)* = votre *Revenu Fiscal de référence (R)* divisé par votre *Nombre de parts fiscales (N)*

$$QF = \frac{R}{N}$$

▶ reportez-vous à votre avis d'imposition ou de (non-imposition) 2023 sur les revenus 2022

Votre quotient familial est :	Inférieur à 5 300	Compris entre 5 301 et 7 300	Compris entre 7 301 et 9 290	Compris entre 9 291 et 11 280	Compris entre 11 281 et 13 270	Compris entre 13 271 et 15 390	Egal ou supérieur à 15 391
Votre tranche tarifaire est :	1	2	3	4	5	6	7

- ▶ Tarifs dégressifs pour les familles ayant plusieurs enfants inscrits au séjour :
  - 10 % pour le 2ème enfant ; -20 % pour le 3ème enfant.
- ▶ Totalité du règlement exigible à l'inscription.
- ▶ Possibilité de règlements échelonnés en accord avec le CASI (3 chèques maximum)

---

## Assurance : AXA

Toutes les activités sont assurées par le Comité des Activités Sociales Interentreprises (C.A.S.I.).

Les frais médicaux sont à la charge de la famille (C.P. SNCF ou S.S.).

